

CRITERES DE SELECTION

SELECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2016	
Compétition sélective	Coupe de France jeune et senior de bloc de St Leu 2016 du 21 et 22 novembre 2015 et Championnat Régional de bloc jeune 2016 du 12 et 13 décembre 2015
Critères de sélection	<p>Seront sélectionnés:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les vainqueurs du classement « Sélection France» en catégorie : minime (Garçon et Fille), cadet (Garçon et Fille) junior (Garçon et fille) ❖ Les 2^{ème} du classement « Sélection France» de la catégorie minime (fille et garçon), cadet et cadette fille et junior garçon ❖ Les 3^{ème} du classement « Sélection France» de la catégorie minime (fille et garçon) et cadette fille <p>Le classement « Sélection France» est composé du classement combiné de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'épreuve A (coefficient 1.5) : le contest de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2015 ➤ l'épreuve B (coefficient 1) : la finale de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2015 ➤ l'épreuve C (coefficient 1.5) : le contest du Championnat de la Réunion jeune de bloc de décembre 2015 ➤ l'épreuve D (coefficient 1) : la finale du Championnat de la Réunion jeune de bloc de décembre 2015 <p>Une fois additionné le nombre de points gagnés* (voir en annexe) sur les épreuves A, B, C et D, les grimpeurs sont classés par ordre décroissant. Il est important de noter que pour pouvoir être sélectionné il faut être classé trois fois parmi les trois premiers ou deux fois parmi les deux premiers sur les 4 épreuves.</p> <p>Remarque : en cas d'égalité de points au classement « Sélection France » voir le détail des règles applicables en fin de document.</p> <p>les résultats des différentes catégories non pas vocation à être comparés entre eux. En cas de limitation du nombre de partants, les sélectionneurs choisiront en priorité la (ou les) catégorie(s) qui offre le meilleur potentiel de résultat au championnat de France jeune de bloc : une 3^{ème} en minime fille peut donc être choisie sans que soit forcément sélectionné un 2^{ème} en minime garçon</p>
Remarque	<p>Cette sélection au Championnat de France jeune de bloc ne entraîne pas automatiquement une sélection en équipe régionale.</p> <p>Les aides financières accordées par le Comité Régional sont réservées aux jeunes qui sont en équipe régionale</p>
SELECTION EN EQUIPE REGIONALE JEUNE DE BLOC POUR PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2016	
Compétitions sélectives	<p>Championnat de France jeune de bloc 2015 Coupe de France jeune de bloc de St Leu du 21 et 22 novembre 2015 Coupe de France senior de bloc de St Leu du 21 novembre 2015 (sauf pour les minimes) Championnat de la Réunion jeune de bloc de du 12 et 13 décembre 2015 TNPB bloc de juillet 2015</p>
Places disponibles	Hors quota

Critères de sélection hors quota	<p>Critères de sélection par ordre de priorité :</p> <p>Seront directement sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les champions de France de combiné en 2015 ❖ Les minimes 1^{ère} année qui étaient classés parmi les 3 premiers en bloc ou au classement général du TNPB 2015 en catégorie benjamin (e)
Places disponibles	0 à 3 places par catégorie
Critères de sélection	<p>Seront sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les vainqueurs du classement « Sélection France » en catégorie : minime (Garçon et Fille) ❖ Les vainqueurs du classement « Sélection Equipe Régionale bloc cadet junior » en catégorie : cadet (Garçon et Fille) junior (Garçon et fille) ❖ La 2^{ème} du classement « Sélection France» de la catégorie minime fille ❖ Les 2^{ème} du classement « Sélection Equipe Régionale bloc cadet junior » de la catégorie cadet et cadette fille ❖ Si le budget le permet : La 3^{ème} du classement « Sélection Equipe Régionale bloc cadet junior» de la catégorie cadette fille ❖ Si le budget le permet : La 3^{ème} du classement « Sélection France» de la catégorie minime fille et/ou le 2^{ème} du classement « Sélection France» de la catégorie minime garçon <p>Le classement « Sélection Equipe Régionale bloc cadet junior » est composé du classement combiné de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'épreuve A (coefficient 1) : le contest de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2015 ➤ l'épreuve B (coefficient 1) : la finale de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2015 ➤ l'épreuve C (coefficient 1) : le contest de la Coupe de France senior de bloc de St Leu de novembre 2015 ➤ l'épreuve D, (coefficient 1) : la finale de la Coupe de France senior de bloc de St Leu de novembre 2015 ➤ l'épreuve E (coefficient 1) : le contest du Championnat de la Réunion jeune de bloc de décembre 2015 ➤ l'épreuve F (coefficient 1) : la finale du Championnat de la Réunion jeune de bloc de décembre 2015 <p>Une fois additionné le nombre de points gagnés* (voir en annexe) sur les épreuves A, B, C, D, E et F les grimpeurs sont classés par ordre décroissant. Il est important de noter que pour pouvoir être sélectionné il faut être classé trois fois parmi les trois premiers ou deux fois parmi les deux premiers sur les 6 épreuves.</p> <p>Remarque : en cas d'égalité de points au classement « Sélection France » voir le détail des règles applicables en fin de document.</p> <p>Les résultats des différentes catégories non pas vocation à être comparés entre eux. En cas de limitation du nombre de partants, les sélectionneurs choisiront en priorité la (ou les) catégorie(s) qui offre le meilleur potentiel de résultat au championnat de France jeune de bloc : une 3^{ème} en cadette fille peut donc être choisie sans que soit forcément sélectionné un 1^{er} ou 2^{ème} en junior garçon</p> <p>Remarque : en cas d'égalité de points au classement « Sélection France » voir le détail des règles applicables en fin de document.</p>
Conditions de	1) Un niveau minimal de performance par catégorie

validation des sélections	<p>2) Participer à la Coupe de France jeune (et senior pour les cadets et juniors) de St leu de novembre 2015 et au Championnat régional jeune de décembre 2015</p> <p>3) Participation à tous les stages et entraînements de préparation au Championnat de France de bloc jeune de l'équipe régionale (dates en annexe du règlement de l'équipe régionale)</p> <p>4) Réaliser un minimum de 4 entraînements par semaine d'octobre 2015 à février 2016</p> <p>5) Régler les arrhes de participation financière aux stages.</p> <p>6) Signer le règlement de l'équipe régionale (les parents et le jeune)</p>
Niveau minimal de performance par catégorie	<p>Critère vérifié soit durant la Coupe de France de bloc de St Leu de novembre 2015 soit durant le Championnat régional de bloc jeune de décembre 2015 soit durant les stages et entraînements de l'équipe régionale avant janvier 2016 :</p> <p>Minime fille : 6b+ Minime garçon : 6c+ Cadette et junior fille : 6c+ Cadet : 7a+ Junior garçon : 7b</p>
<p>Une personne à haut potentiel mais qui pour une raison médicale avérée, n'a pas pu rentrer dans les critères de sélections (sur avis de la commission de sélection) peut aussi être sélectionnée.</p>	

*Annexe

1ère place = 100 points
2ème place = 80 points
3ème place = 65 points
4ème place = 55 points
5ème place = 51 points
6ème place = 47 points
7ème place = 43 points
8ème place = 40 points
9ème place = 37 points
10ème place = 34 points

Remarque : En cas d'ex æquo à la même place, les points sont partagés en suivant le règlement international IFSC.
En cas d'égalité au classement final, le grimpeur le plus jeune sera sélectionné en priorité.
Au delà de la 10^{ème} place on ne marque pas de point.

Les compétiteurs non licenciés à la Réunion seront retirés du classement.